

La HAS formule deux recommandations pour faire face au variant Omicron et à ses conséquences

Compte Test - 2021-12-26 22:59:32 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Dans un communiqué de presse mis en ligne le 24 décembre, la Haute Autorité de santé (France) a recommandé que le rappel soit réalisé à partir de 3 mois après la primo-vaccination et non six mois comme c'est le cas aujourd'hui. De plus, afin de mieux les protéger, cette instance préconise également d'administrer un rappel aux adolescents de 12 à 17 ans, les plus à risque. Ces recommandations sont formulées dans le contexte d'une cinquième vague épidémique avec comme perspective une épidémie dominée à court terme par le variant Omicron. C'est ce qui a poussé la HAS à saisir la Direction générale de la santé (DGS) afin d'évaluer la pertinence de différentes mesures dans l'objectif d'accélérer la campagne de rappel et de protéger au mieux les personnes susceptibles de développer une forme sévère de la maladie.